

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Guy Maganga-Gorra : " Je me suis beaucoup amélioré depuis que je suis aux États-Unis"

APRÈS avoir battu, le 11 mai 2019 aux États-Unis, le record du Gabon du 200 m (20 secondes 48), détenu depuis plus de 20 ans par Antoine Boussombo, le sprinteur Guy Maganga-Gorra a battu un autre record. Cette fois, celui du 400 m, le 27 mars dernier lors du meeting de Mount Olive, en Caroline du Nord, avec un chrono de 46 secondes 60. Jusqu'où ira notre compatriote? Comment prépare-t-il les prochains JO? Quelles sont ses ambitions, à court, moyen et long termes? Guy Maganga-Gorra, sans détour, s'est prêté aux questions de notre Rédaction. Lecture!



Photo: DRI/L'Union

Guy Maganga Gorra : « L'important est de progresser étape par étape.»

Entretien réalisé par Willy NDONG
Libreville/Gabon

L'union : Guy Maganga-Gorra, quel sentiment vous anime après avoir battu deux records du Gabon vieux de plus de 20 ans. Celui du 200 et 400 m détenu jadis par Antoine Boussombo?

Guy Maganga-Gorra : C'est un défi que je me suis lancé en début de saison. Car, effectivement, ces deux records, depuis plus de 20 ans, n'ont jamais été battus. Aujourd'hui c'est effectif. Ainsi, le fait d'avoir battu ces deux records prouve à suffisance que je me suis beaucoup amélioré depuis que je suis aux États-Unis. Antoine Boussombo vous a-t-il félicité?

- Je parle beaucoup avec mon aîné Boussombo. Effectivement après avoir battu les records du Gabon du 200 et 400 m, il m'a appelé

pour me féliciter. Mieux, il m'a encouragé à aller de l'avant.

Vous êtes spécialiste du sprint. Qu'est-ce qui vous a motivé à aller chercher le record du tour de piste, c'est-à-dire le 400 m?

- C'est mon coach qui a voulu que je commence par courir le 400 m pour débiter la saison estivale. Et ce, afin de travailler, à la fois la vitesse et l'endurance. Par conséquent, cela me permettait d'aller chercher ce record. Ce qui est fait!

Il reste à battre le record du 100 m, vieux de 21 ans. Est-ce possible?

- Battre le record sur 100 m est dans mes cordes. Et cela fait partie de mes objectifs. Et je vais y arriver.

Les Jeux olympiques, c'est dans trois mois. Vous y pensez?

- Les Jeux olympiques sont prévus pour le mois de juillet. Pour le moment je n'y pense pas. Pour mon coach, l'important est de progresser étape par étape. Pour l'instant, la compétition la plus proche est le championnat d'Afrique qui aura lieu

au début du mois de juin à Oran en Algérie. Je suis focus sur cette compétition.

Quels sont vos objectifs à court et moyen termes?

- Pour cette question, les résultats parleront à ma place. Mais pour l'instant, je focalise toute mon éner-

gie sur les entraînements et les différents meetings. Car, c'est en étant assidu aux entraînements qu'on réalise des résultats.

Le mot de fin...

- Les mois qui arrivent seront très chargés en termes de compétitions. Il faudra

se déplacer pour participer à ces compétitions. Et cela a un coût. Occasion ici pour moi de remercier le ministre des Sports Franck Nguema et le DG des Sports Bernard Obiang-Metoulou pour ce qu'ils font pour nous, athlètes.

MINISTÈRE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS DIRECTION GÉNÉRALE DU PATRIMOINE DE L'ÉTAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement : 01 avril 2021
Appel d'offres : N° 002/MBCP/DGPE/Véhicules/2021
Nom du projet : Acquisition de véhicules
Source de financement : Etat gabonais

1. OBJET

La Direction Générale du Patrimoine de l'Etat lance un appel d'offres pour l'acquisition de 35 pick up 4x4 double cabine standard pour les besoins de l'Administration.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 90 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 300 000 (trois cents mille) FCFA. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Ministère du Budget et des Comptes publics
Direction Générale du Patrimoine de l'Etat
B.P. 921 Libreville, quartier AKEMINDJOGONI (Camp de Police)
Téléphone 077146380/077 55 29 02

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **mardi 20 avril 2021 à 10h** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 2 % du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission.

6. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **mardi 21 avril 2021 à 10h 30mn.**

Le Directeur Général du Patrimoine
de l'Etat
Régis EMANE

Le Directeur Général des Marchés
Publics
Eugène Pénalor